

Des rangs clairsemés pour s'informer sur la déclaration d'impôts au Luxembourg

Le Républicain Lorrain - 09 avr. 2024 à 19:27 - Temps de lecture : 1 min



Des règles d'ordre général ont été énoncées. Certains ont pris des notes.

Le syndicat luxembourgeois OGB-L a proposé salle Voltaire, aux travailleurs frontaliers et aux retraités du Luxembourg, une session d'information sur les règles d'imposition et les subtilités de la déclaration d'impôts de ce pays. Devant un public très clairsemé Christian Simon-Lacroix, responsable des frontaliers, a tout d'abord donné de nombreuses explications sur les obligations de la déclaration à remplir pour le 31 décembre et répondu aux très nombreuses questions en éludant les cas particuliers très techniques qui nécessitent vraiment un traitement individuel.